

## **LES RÈGLES DE COMMERCE MONDIAL : QUE LE CANADA SE FASSE RESPECTER CHEZ LUI**

*Par Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)*

Le gouvernement du Canada lancera dans les prochaines semaines une consultation sur la révision de sa politique internationale. Le débat risque fort de se concentrer sur des enjeux qui portent à controverse comme la présence canadienne en Afghanistan. Pourtant, il ne faudrait pas que ces « dossiers chauds » viennent occulter totalement certains enjeux associés au commerce international qui relèvent du gouvernement fédéral et qui sont d'un intérêt stratégique pour l'économie du Québec.

Le Canada est un pays commerçant et exportateur et il tire d'indéniables avantages de l'ouverture des marchés. Cependant, le comportement du gouvernement canadien est beaucoup plus discutable lorsqu'on se penche sur l'application au Canada des règles de commerce mondial. Contrairement à l'attitude adoptée par de nombreux pays développés, le Canada ne prend pas les mesures pour se faire respecter en tant que responsable d'un marché qui est convoité par de nombreuses nations exportatrices. Le gouvernement canadien hésite à faire appliquer aux produits importés ses propres normes, standards et pratiques commerciales. Ce laxisme, ce sont les entreprises du Québec et du Canada qui en font les frais.

L'exemple le plus frappant vient du secteur de l'alimentation. La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a révélé que l'on retrouve fréquemment dans les magasins d'alimentation au Canada des produits importés contenant des résidus de pesticides interdits d'usage au Canada ou des viandes nourries avec des substances bannies ici à cause des risques qu'elles représentent pour la santé des consommateurs. Le gouvernement fédéral est bien au fait de cette situation et pourtant il ne bloque pas l'entrée au pays de ces viandes, fruits et légumes qui viennent entre autres des États-Unis, de l'Inde ou de Chine.

Lourde de conséquences, cette attitude fait non seulement peser un risque inacceptable sur la santé des Canadiens mais instaure une forme de concurrence déloyale envers les entreprises d'ici qui doivent respecter des standards plus élevés en matière d'innocuité des aliments alors que certains produits importés ne satisfont même pas nos propres normes de salubrité.

Les mêmes questions se posent à l'égard de la sécurité des jouets. Comment s'assure-t-on du respect de nos standards ? Bien sûr, on ne peut pas tout inspecter. Mais pourquoi ne pas accroître l'effort d'inspection des produits importés et faire payer ces dépenses par ceux qui nous vendent ces produits ? Cette pratique, courante dans plusieurs pays, renforce à la fois les moyens de faire appliquer nos propres normes et standards sans surcharger les contribuables tout en rendant certains produits d'ici un peu plus concurrentiels.

Et pourquoi ne pas exercer de véritables contrôles à la frontière, comme le font justement les Américains ? Ces contrôles sont parfaitement compatibles avec les règles de commerce international. Dans ce cas, le laxisme ou la crainte excessive de représailles ne peuvent pas tenir lieu de politique.

Les règles de commerce mondial auxquelles le Canada a adhéré permettent également des mesures dites de sauvegarde lorsque les importations menacent un secteur économique ou industriel. C'était clairement le cas dans l'industrie du textile lors du démantèlement de l'accord multifibres en janvier 2005. Le gouvernement du Canada aurait pu, comme l'ont fait plusieurs pays industrialisés, appliquer des mesures de sauvegarde afin de limiter les importations massives qui ont fait perdre le quart des emplois au Québec dans le textile et le vêtement. Encore là, il ne s'agit pas de recourir au protectionnisme, mais de pratiquer, dans le respect des règles de commerce, un nationalisme de bon aloi, ce que tous les pays du monde font ouvertement.

Il est temps pour le Canada de s'affirmer davantage ! C'est une simple question de respect de soi-même et de protection des consommateurs ! Agissons comme des gens normaux qui, dans le respect des lois et des conventions internationales, protègent leurs intérêts et appliquent leurs standards aux produits et services qu'ils achètent, quel que soit l'endroit d'où il provient. On gagne toujours à moyen terme à se faire respecter surtout lorsque c'est bon pour l'économie du Québec et du Canada !